

La Présidente de la
Région Poitou-Charentes

Poitiers, le 7 MAI 2010

Madame, Monsieur le Chef d'établissement,

L'année passée 53 000 jeunes ont reçu à leur domicile le chéquier-livres Poitou-Charentes dans le cadre de la dématérialisation des aides régionales et je vous remercie sincèrement de votre implication à cette action.

Pour la rentrée prochaine, la reconduction de l'aide par une inscription sur la plateforme de la Gestion des Aides Régionales induira l'envoi automatique du ticket sport au sein du « **Chéquier Régional Jeunes** ».

Je compte à nouveau sur votre aide et l'implication des personnels de votre établissement et tout particulièrement des personnels régionaux pour accompagner les inscriptions des jeunes.

Néanmoins, sachez que cette année, des améliorations ont été apportées à l'application et aucune validation ne sera demandée.

Je vous informe que l'accès au logiciel extranet sera disponible dès le 10 mai prochain par le Portail Jeunes de la Région « www.jeunes.poitou-charentes.fr », vous y trouverez également le guide d'utilisation. Deux numéros existent désormais pour contacter la plate-forme régionale en vue d'une assistance technique, l'un dédié aux familles : 05.49.38.49.38 et l'autre dédié spécifiquement aux établissements : 05 49 55 81 60.

Pour faciliter la connexion à l'application, je vous propose de respecter au maximum les plages d'accès prioritaires proposées en annexe.

Je vous remercie à nouveau de votre collaboration, et vous prie de croire, Madame, Monsieur le Chef d'établissement, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Ségolène ROYAL



La Présidente de la
Région Poitou-Charentes

Poitiers, le 7 MAI 2010

Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous le savez, tous les ans la Région contribue à la gratuité des manuels scolaires.

Je suis heureuse de vous informer que le **Chéquier Régional Jeunes 2010** comprendra outre les 2 chèques-livres de 35 € chacun, 1 ticket sport d'une valeur de 25 € vous permettant de vous inscrire dans l'association sportive fédérale de votre choix.

Toutefois, pour recevoir ce chéquier à votre domicile, je vous invite à réitérer votre demande sur la plateforme de la Gestion des Aides Régionales (ci-annexée la procédure détaillée). Sachez que votre intervention engendrera automatiquement l'envoi du ticket sport.

Je vous rappelle également que la création de votre compte d'accès vous permettra à l'avenir de solliciter d'autres aides et dès à présent les bourses régionales de la découverte pour la réalisation d'un stage professionnel à l'étranger.

Vous trouverez ci-joint, la procédure en cas d'oubli de vos codes d'accès (identifiant et mot de passe).

Je vous souhaite une excellente rentrée scolaire, et vous prie de croire, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Ségolène ROYAL



FICHE DE PROCÉDURE

Demande de Chéquier Régional Jeunes

Les informations ci-dessous ont pour objectif de vous faciliter le dépôt sur Internet de votre demande de Chéquier Régional Jeunes.

Pour recevoir votre Chéquier, vous devez déposer une demande sur le site Internet de **Gestion des Aides Régionales du département du lycée dans lequel vous serez à la rentrée 2010** :

Portail Jeunes : <http://www.jeunes.poitou-charentes.fr>

⇒ Si vous avez déjà déposé une demande l'année dernière :

Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe de l'année dernière.

Il vous suffit de déposer votre demande : passez directement à l'étape 3 – Dépôt de votre demande.

En cas d'oubli, reportez-vous à la procédure de « mot de passe oublié » présente sur le Portail Jeunes.

⇒ Si c'est votre première connexion :

Cette opération se fait en 3 étapes :

- 1 – Création de votre compte Utilisateur
- 2 – Création de votre fiche Utilisateur (fiche d'identité)
- 3 – Dépôt de votre demande

Conservez votre identifiant et votre mot de passe, votre compte et votre fiche Utilisateur resserviront lors de vos prochaines demandes d'aides auprès de la Région.

Étape n°1 : Création de votre compte utilisateur

Lorsque vous arrivez sur le site Internet, cliquez sur le bouton **Création d'un nouveau compte** situé dans l'encart **Identification**.

Dans le nouvel écran :

- Saisissez votre **nom** et votre **prénom**
- Saisissez votre **adresse mail** (utile pour le suivi de vos dossiers)
- Saisissez votre **identifiant** de connexion (pseudo ou adresse mail par exemple)
- Saisissez ensuite votre **mot de passe** (2 fois)
- Cliquez sur le bouton **Valider**
- Consultez ensuite votre messagerie pour **confirmer la création de votre compte** (cliquez sur le lien à l'intérieur du message ayant pour intitulé : [GAR] Activation de compte).

ATTENTION :

Ce message peut arriver dans les **Spams** ou **courriers indésirables** de votre messagerie.

1 compte = 1 adresse email = 1 demande pour un Chéquier Régional Jeunes

Étape n°2 : Création de votre Fiche utilisateur (fiche d'identité)

Après avoir cliqué sur le lien contenu dans le message reçu, vous accédez au site Internet de Gestion des Aides Régionales.

- Cliquez sur le bouton **Ma fiche Utilisateur** pour saisir vos informations personnelles.
- Sélectionnez tout d'abord le type d'Utilisateur : **Particulier**.

ATTENTION : Cette fiche Utilisateur doit être saisie **au nom du lycéen**.

- Saisissez les informations demandées.
(les champs marqués d'une petite étoile rouge sont obligatoires).
- Sélectionnez votre **adresse postale** en cliquant sur l'icône en forme de loupe :
 - Sélectionnez votre département
 - Sélectionnez votre commune
 - Saisissez un mot clé pour trouver votre rue
 - Cliquez sur Rechercher
 - Cliquez sur l'icône en forme de flèche bleue pour sélectionner votre adresse.
- Une fois toutes les informations saisies, validez votre fiche Utilisateur.

Étape n°3 : Dépôt de votre demande

Une fois votre Compte et votre fiche Utilisateur saisis, vous accédez à la page d'accueil du site Internet. Il ne vous reste plus qu'à faire votre demande de Chéquier Régional Jeunes.

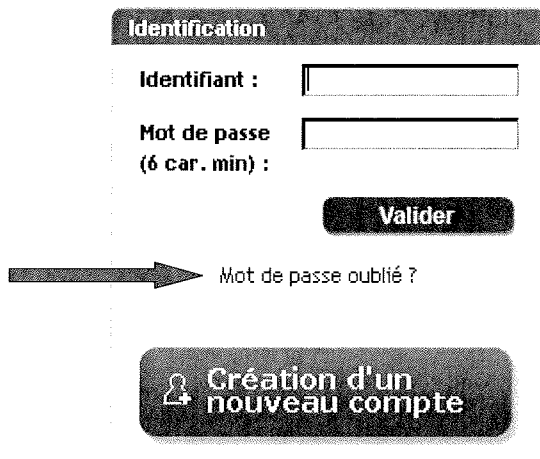
- Cliquez sur le bouton **Demander une aide**.
- Sélectionnez la catégorie **Éducation-Formation** et l'aide **Chéquier Régional Jeunes 2010** puis cliquez sur le bouton Poursuivre.
- Consultez le règlement puis cliquez à nouveau sur Poursuivre.
- Sélectionnez **l'établissement scolaire** dans lequel vous vous trouverez à la rentrée 2010 puis cliquez sur Valider.
- Remplissez le formulaire puis **validez votre demande** en cliquant sur Valider.

Votre demande est envoyée à la Région.



Procédure à suivre en cas d'oubli de votre Identifiant et/ou votre Mot de passe

Si vous ne vous souvenez plus de votre identifiant **et/ou** de votre mot de passe, cliquez sur :« Mot de passe oublié ? ».



Identification

Identifiant :

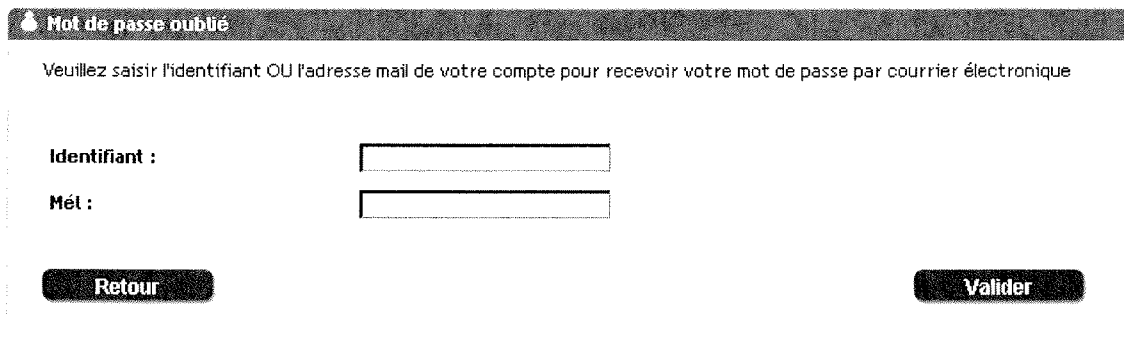
Mot de passe
(6 car. min) :

Valider

→ Mot de passe oublié ?

+ Création d'un nouveau compte

L'adresse mail avec laquelle vous avez créé votre compte suffit à régénérer un mot de passe.



Mot de passe oublié

Veillez saisir l'identifiant OU l'adresse mail de votre compte pour recevoir votre mot de passe par courrier électronique

Identifiant :

Mét :

Retour **Valider**

Vous recevez instantanément un nouveau mot de passe dans votre messagerie électronique ainsi que le rappel de votre identifiant.

Revenez à l'accueil du site GAR et identifiez-vous.

Vous pouvez immédiatement changer votre mot de passe une fois connecté en cliquant sur **Mon compte**